

ATTESTATION

Les assureurs soussignés déclarent que,

BELLE VUE
Joseph Cardijnlaan 31E
9420 ERPE-MERE

a souscrit auprès des Compagnies précitées un contrat d'assurance dans le cadre de sa responsabilité de transporteur national et/ou international telle que déterminée par la Loi du 15.07.2013 et par la convention C.M.R. et ce suivant les conditions générales et particulières de la police n° LA401296.

- ✚ Valeur assurée : En cas de sinistre, l'engagement des assureurs ne dépasse en aucun cas
 - € 335.000,00 au premier risque par véhicule, un train routier - camion plus remorque(s) - étant assimilé à un, et un seul, véhicule,
 - € 750.000,00 au premier risque par sinistre ou série de sinistres provenant d'une seule et même cause.
- ✚ Franchise de base : - Générale : € 350,00 par sinistre.
- Température : € 750,00 par sinistre.
- ✚ Limites territoriales : Zone 3
Belgique et pays limitrophes, Autriche, Danemark, Suède, Norvège, Finlande, Grande-Bretagne, Irlande, Suisse, Liechtenstein, Monaco, Andorre, Cité du Vatican, Espagne, Portugal, Italie, Saint-Marin, Malte, Grèce, Slovénie, Croatie, Bosnie-Herzégovine, Serbie, Monténégro, Macédoine, Turquie d'Europe, Pologne, République Tchèque, Slovaquie, Hongrie, Bulgarie, Roumanie, Estonie, Lituanie, Lettonie.

Cette police a pris effet le 08/10/2011 pour une période de 1 an avec reconduction tacite à l'échéance annuelle du 01/01 sous réserve de résiliation antérieure des Assureurs ou de contentieux relatifs aux primes. Cette attestation ne déroge en rien aux conditions et stipulations de la police n° LA401296. La nullité, l'exception, la déchéance et les franchises qui peuvent être invoquées contre l'assuré sont opposables aux tiers lésés.

1210, Bruxelles, le 12 janvier 2024.

Les Assureurs :

| Jean VERHEYEN SA Delegations 24G02 Member of Axa Group | % |
|---|-------|
| AXA BELGIUM SA/NV | 41.00 |
| XL Insurance Company SE | 34.00 |
| Allianz Esa EuroShip GmbH | 17.00 |
| Helvetia Swiss Ins Co Liechtenstein AG | 4.00 |
| SIAT Società Italiana Assicurazioni | 4.00 |
| zonder solidariteit / sans solidarité | |

UMR for XL Insurance Company SE: B0334SC3342024704

General Agency
JEAN VERHEYEN S.A./N.V.
member of AXA Group



C. GHEKERE
Deputy Director
Underwriting Marine Dept.